

## STMicroelectronics : agrandir ou contracter?<sup>1</sup>

STMicroelectronics à Crolles produit des « puces » électroniques qui alimentent la société numérique depuis 50 ans. Le gouvernement subventionne aujourd'hui ST de 2,9 milliards d'euros pour tripler sa production sous prétexte de « réindustrialisation », de « souveraineté nationale », ou de « nécessité d'assumer nos pollutions en local ».

À l'heure de la nécessité de contraction massive des activités de la « modernité », particulièrement en zones de montagne qui souffrent fortement du dérèglement climatique, proposer l'agrandissement d'un site ultra-polluant (Seveso seuil haut) en plein cœur de la vallée du Grésivaudan pour produire la quincaillerie électronique précisément responsable de l'accélération de la catastrophe socio-écologique est avant tout un moyen pour les classes dominantes, et pour ST bien sûr, de faire avaler une bien grosse couleuvre : « le numérique c'est utile, on en a besoin, et il nous en faudrait plus ». Ce texte propose de détricoter cette logique de manipulation afin de resituer la position sérieuse que doit être la nôtre en ces années d'effondrements écosystémiques déjà pour beaucoup irréversibles : **refuser l'agrandissement de telles usines et repenser démocratiquement leurs futures évolutions sans tabou idéologique (ralentir, réduire, contracter, fermer ?)**.

- 1 -

### ST participe à la catastrophe climatique

D'après ST, « les puces [...] répondent aux enjeux sociétaux de la digitalisation et de la transition énergétique, notamment la décarbonation ». De cet argument émerge le dogme de la *transition numérique* comme passage obligé vers la transition énergétique et écologique, pourtant depuis longtemps connu comme fallacieux : l'expansion effrénée du numérique est l'outil catalytique (et cathartique) de la catastrophe climatique et de l'anéantissement biologique global (accélération des process industriels, des logiques d'accumulation, du contrôle des populations). L'objectif d'ST est par ailleurs brandi sans considération des impacts écologiques directs et immédiats de la production du site de Crolles : *ST n'a produit aucun bilan carbone prévisionnel de son activité à venir*. Du fait du triplement de la production, du doublement de la consommation d'eau et de tous les polluants rejetés, il est raisonnable de poser l'hypothèse d'un doublement minimum des émissions du site, qui passeraient de ~160kteq-CO<sub>2</sub> à ~320-480kteq-CO<sub>2</sub>, soit essentiellement **autant que les émissions cumulées de tous-tes les activités de la communauté de communes du Grésivaudan** en 2022 (485kteq-CO<sub>2</sub>). Par effet rebond, on peine à imaginer que l'agrandissement de Crolles permette autre chose qu'une explosion des émissions nationales de GES et qu'un scellement définitif des engagements de l'État de respecter l'Accord de Paris sur le climat. À plus forte raison, il apparaît proprement ubuesque de lire qu'STM s'engage dans une direction de « neutralité carbone » d'ici à 2027.

Ajoutons à cela les très inquiétantes prédictions de déplétions en matières premières minérales et métalliques et le passage du pic pétrolier mondial à l'horizon 2025 : le verrou technologique induit du fait de notre dépendance vitale et toujours s'intensifiant au numérique (approvisionnement en eau, électricité, alimentation, secteur médical surnumérisé, ...), suggère d'apprendre rapidement à faire avec *trois fois moins* et pas avec trois fois plus de numérique.

- 2 -

### L'agrandissement repose sur une illusion, la « souveraineté nationale »

Bruno Le Maire soutient que l'extension de l'usine de Crolles est un enjeu de *souveraineté nationale*. Mais si par « souveraineté » on entend autonomisation productive d'équipements numériques, alors l'argument est intenable : la production de puces nécessite l'approvisionnement de matières premières indisponibles sur le sol français (en majorité en Chine) ; la production de puces requiert des process complexes d'affinages successifs opérés en Chine et au Japon qui, trop onéreux, n'ont pas vocation à être déployés en France ; STMicroelectronics est technologiquement très loin des niveaux de précision de gravure (transistors de 18nm à 22nm) permettant de produire les microprocesseurs des smartphones, laptops, etc. (technologie 3nm à 7nm), de sorte que Crolles ne produit guère mieux que des composants de moindre avancement technologique de l'Internet des Objets (électroménager connecté) ou certains composants des véhicules électriques. Autant d'outils dont l'utilité et la pertinence sont fortement discutables, et c'est sans évoquer la **production à destination de l'industrie de la mort** dont les maigres droits internationaux (comme l'interdiction de vente d'armes à la Russie) ont été bafoués par ST ; enfin, le contrat avec l'État stipule que seuls 5 % de la production de ST doivent avoir la France pour destination (qui plus est, *en cas d'urgence nationale*). Bref, il n'est absolument pas nécessaire d'agrandir l'usine.

---

1 Toutes les références et chiffres listés ici sont disponibles dans une version étendue de cette publication : <https://stopmicro38.noblogs.org/post/2023/11/21/stmicroelectronics-agrandir-ou-contracter/>

### ST et l'eau de l'Isère : écocide en cours

Les autorités iséroises (SDAGE) se sont engagées à ce que la qualité de la rivière Isère (actuellement en « mauvais état » en aval d'ST) atteigne un « bon état chimique à l'horizon 2027 », ce qui impose une baisse drastique des rejets de polluants dans l'Isère dans les années à venir. Cependant, les rejets d'ST d'absolument tous les polluants vont doubler dès lors que Crolles 2 opérera. À ce titre, **ST sollicite même une n-ième dérogation, refusée par les commissaires de l'Enquête Publique, sur les rejets de cuivre, azote et phosphore** (responsables des algues vertes en Bretagne).

ST dément l'accaparement de l'eau potable parce que l'eau est « restituée à la nature ». Cet argument est un pur sophisme : de fait les molécules d'eau ne partent pas sur Mars ! Le problème est que, même non polluée, **l'eau accaparée est de l'eau douce (potable), en quantité rarissime sur la planète** (moins de 2,5 % de toute l'eau sur Terre et en grande partie inaccessible), rejetée dans la rivière et donc la mer (irréremédiablement salée, donc non potable). Précisons que détourner l'eau douce a également pour conséquence indirecte la réduction de la transpiration végétale et ainsi de la masse nuageuse et donc des pluies, ce qui accélère la désertification (et les feux de forêts qui ont touché récemment l'Isère). La requête de ST de doubler à tripler son détournement d'eau douce du milieu alpin est donc un risque démesuré, sinon clairement écocide.

### - Conclusion -

#### Contracter l'activité de STMicroelectronics

Résumons : (i) *l'argument du développement numérique* pour la transition écologique est un contresens scientifique et historique, (ii) *l'argument de souveraineté nationale* est inopérant du fait des indépassables dépendances mondiales, (iii) *le projet d'agrandissement* se trouve en opposition frontale à l'exigence d'assainissement des milieux de vie, notamment la qualité de l'Isère, (iv) *la communication médiatique de ST* use de mensonges délibérés sur les conséquences du projet.

D'où la question des raisons profondes de l'agrandissement du site de Crolles visant à produire une quincaillerie numérique d'utilité marginale (domotique, internet des objets), dangereuse (perte de résilience face aux crises et aux dépletions métalliques en cours et à venir) et absolument injustifiable (qui force ST à pratiquer une politique de *fabrique du consentement*), sinon par pur intérêt économiciste ? De fait, le seul plan sérieux d'évolution de ST dans la perspective d'engagement dans les grands chantiers à opérer afin d'assurer l'habitabilité à court terme de la planète ne peut se penser que dans une logique de contraction progressive mais rapide de son activité productive, et ce par le biais d'un accompagnement démocratique (par assemblées citoyennes et non par un État corrompu). **Agrandir l'usine de Crolles n'est pas une option « économique » mais une insulte scientifique, une participation au suicide collectif et à l'anéantissement biologique global, une pure aberration historique.** Il faut donc s'opposer à l'agrandissement de ce site, et au contraire poser les jalons d'une contraction des activités de la filière micro-électronique. Contre l'abstraction numérique, un réancrage à la terre nous semble être la seule voie pertinente.

Collectif STopMicro. 23/11/23.

<https://stopmicro38.noblogs.org> –  
[stopmicro@riseup.net](mailto:stopmicro@riseup.net)

